

Expressions

PARTAGEONS DEMAIN

DES CHOIX A CLARIFIER, DES PRIORITES A REAFFIRMER

RENOVER UN PARKING... PENDANT QUE NOS ECOLES ATTENDENT

Face à l'urgence climatique, la rénovation énergétique de nos bâtiments n'est plus une option : c'est une nécessité. Elle permet à la fois de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et de mieux maîtriser les finances de la commune.

Dans ce contexte, le choix de la majorité municipale interroge. Elle a confirmé son projet de rénovation du parking du Centre Culturel Jacques-Brel, un site de 156 places, qui prévoit notamment l'abattage des arbres existants.

Ces arbres, que chacun connaît, sont aujourd'hui bien présents et participent pleinement à la qualité de notre cadre de vie. Les problèmes liés aux racines, parfois avancés pour justifier leur suppression, sont pourtant bien connus et maîtrisés par de nombreuses collectivités, sans qu'il soit nécessaire d'abattre systématiquement.

À l'heure où chaque arbre compte, peut-on sérieusement justifier leur disparition pour réaménager un parking ?

La désimperméabilisation des sols est une démarche utile, notamment pour limiter le ruissellement et prévenir les inondations. Mais elle interroge lorsqu'on la compare à des choix récents : un parking entièrement bitumé à proximité du centre sportif, ou encore la cour de l'école Andersen récemment rebituée. Ces décisions traduisent-elles une prise de conscience tardive ?

L'installation d'ombrières photovoltaïques s'inscrit dans le cadre de la loi APER. Mais d'autres options existent. Compte tenu de la surface du site et de l'ombre déjà apportée par les arbres, une stratégie fondée sur le renforce-

ment de la végétalisation aurait pu être sérieusement étudiée.

Un parking arboré, c'est aussi moins de chaleur en Été, plus de confort pour les usagers et un cadre de vie plus agréable. À l'inverse, une couverture d'ombrières renvoie davantage à une logique d'équipement commercial qu'à l'environnement d'un centre culturel.

C'est pourquoi nous réitérons notre proposition : développer prioritairement la production d'énergie solaire sur le parking sud du centre sportif, bien plus adapté à cet usage.

Mais au-delà de ce projet, une question essentielle demeure : quelles sont aujourd'hui les véritables priorités pour Villebon-sur-Yvette ?

Pendant que ce projet avance, nos écoles attendent toujours un plan de rénovation à la hauteur des enjeux. Nous demandons un engagement clair sur un programme pluriannuel ambitieux, ainsi qu'une mise en cohérence des investissements municipaux avec les défis climatiques et éducatifs.

CLARIFIER LE CADRE, ASSUMER LES CHOIX

Au-delà des projets d'aménagement, c'est aussi la méthode de la majorité municipale qui interroge.

Le 20 mars dernier, sans annonce préalable, le Centre Culturel Jacques-Brel a été mis à disposition à l'occasion de la fête de l'Aïd. Le Maire a indiqué que cet équipement pourrait, à l'avenir, être ouvert à d'autres cultes dans des conditions similaires.

Ce débat mérite d'être posé sereinement, dans le respect des principes de laïcité et d'égalité. Nous y sommes prêts. Mais la question est aussi celle du cadre.

À ce jour, le règlement intérieur du centre culturel interdit la tenue d'événements à caractère religieux ou politique. La décision prise s'inscrit donc en dehors des règles actuellement en vigueur.

Sur ces sujets comme sur d'autres, les choix doivent être assumés, expliqués et débattus en toute transparence avec les habitants.

RIEN NE S'ARRÊTE, TOUT COMMENCE

Vous avez été 1 547 à nous accorder votre confiance et à porter une autre vision pour Villebon-sur-Yvette.

Nous vous remercions sincèrement pour votre engagement, vos messages et les nombreux échanges que nous avons partagés. Cette campagne a été une aventure collective forte, riche de rencontres et d'énergie.

Si cette élection ne s'est pas traduite par une victoire, elle marque néanmoins une dynamique réelle et l'expression d'une attente forte dans notre commune.

Ces voix nous engagent. Elles nous donnent la responsabilité de continuer à porter vos idées et vos attentes dans la vie locale.

Nous resterons pleinement mobilisés, à vos côtés.

Parce que rien ne s'arrête ici.

Parce que tout commence maintenant.

L'aventure continue.

Rencontrons-nous : chaque premier samedi du mois, de 10 h 30 à 12 h, au Clos de la Boissière, 24 rue des Casseaux. Venez échanger avec nous autour d'un café. ●

Le 10 avril 2026,